

Chemins en Aquitaine



Bulletin d'informations du Comité régional de randonnée pédestre

Réf. ISBN: 1293 0741

Numéro 9 Janvier 2010

La Lettre de la Présidente Sabrina GEREKENS

Une nouvelle année se profile à l'horizon ! De nouvelles randonnées, de nouvelles découvertes, de nouvelles rencontres, le long des chemins aquitains, ou autres!!

En cette nouvelle année 2010, je souhaite avant tout remercier les bénévoles de tous les clubs, de tous les comités, qui s'affairent, pour nous permettre à tous de randonner, de découvrir les chemins, de partager des moments de convivialité et de protéger notre nature.

Je viens vous souhaiter à vous tous, de tout cœur, une excellente année 2010. Vous trouverez en vous, dans vos activités et avec vos proches et vos amis, la gaieté et le bonheur qui vous permettront de passer une très bonne année 2010, heureuse et sereine.

Il y a beaucoup de projets dans les têtes de nos bénévoles aquitains: notre assemblée Régionale, le

27 mars, en Gironde, les AG départementales, notre Journée Régionale en Dordogne, début mai et d'autres surprises que vous découvrirez au fur et à mesure en allant visiter notre site internet :

aquitaine.ffrandonnee.fr.

Etre plus présents, vous soutenir, vous accompagner, vous conseiller, adapter nos compétences et notre savoir faire aux réalités de vos besoins, voilà plus que des vœux, des bonnes résolutions....Un vaste chantier. A bientôt de vous rencontrer au hasard des chemins ou lors d'une de nos rencontres chez vous !

Sabrina Gerekens, présidente du Comité Régional Aquitaine. **tel 06 79 39 61 42**

*« Pour réparer la perte du temps passé, il faut bien employer le présent, et ne souhaiter l'avenir que pour en faire un bon usage »
Chevalier de Méré.*

Un Comité Régional pourquoi ?

C'est une question qui nous est souvent posée.

Elle est légitime et mérite réponse.

Un peu d'histoire :

La loi du 2 mars 1982, initiatrice du processus de décentralisation des collectivités territoriales locales françaises, donne à la Région son statut de collectivité territoriale à part entière au même titre que les Communes et Départements.

Elle se voit accorder des compétences propres.

Conséquences :

Peu à peu les grandes Fédérations, quel que soit leur objet, ont été obligées de créer une structure régionale située entre le « national » et les départements.

Sans cette structure tout un pan de la vie associative et des possibilités de partenariats nouveaux leur aurait échappé.

La meilleure preuve en est que récemment notre partenaire Gaz de France (devenu Gaz de France-Suez) a complètement abandonné ses structures locales au bénéfice des seules structures régionales.

L'échelon régional est donc devenu peu à peu incontournable pour qui ne voulait pas vivre une vie au ralenti loin de relations fructueuses tant sur le plan humain que sur le plan ... financier.

Bien entendu cette disposition ne remet pas en cause l'identité propre des Comités départementaux ni leurs initiatives propres ni leur vie associative propre.

Le rôle du Comité régional n'est pas de s'immiscer dans la vie des Comités départementaux mais, en étroite liaison avec eux, de jouer la complémentarité pour faire progresser l'ensemble de la Fédération.

Jean Hirschinger

LE COMITE REGIONAL AU CŒUR D'UN RESEAU

Relations entre le Comité Régional et les Comités Départementaux

Les missions du Comité Régional consistent à :

- Conduire une politique de concertation et de coordination.
- Assurer le relais entre les comités départementaux et la Fédération au niveau national.
- Assurer le relais et l'appui de certaines actions des comités départementaux au niveau régional.
- Engager des actions fédératrices pour la réalisation desquelles le concours des comités départementaux est indispensable.
- Aider à la promotion des comités départementaux.
- Promouvoir le Plan global de formation.
- Organiser des manifestations à caractère régional avec l'aide des comités départementaux.
- Participer à des salons et des foires où les comités départementaux auront toute leur place.
- Aider à l'harmonisation des "plans départementaux d'itinéraires de promenade et de randonnée pédestre" et s'engager avec eux dans un schéma régional d'itinéraires.
- Réaliser un ou des topoguides régionaux avec l'appui des comités départementaux.

Relations avec les autres Comités Régionaux

Les missions du comité régional consistent à :

- Créer des liens avec les comités régionaux voisins.
- S'informer des actions menées par l'ensemble des Régions.
- Participer aux concertations transrégionales (cf. les actions de massif).
- Participer aux relations internationales

Relations entre le Comité Régional et la Fédération au niveau national

Les missions du Comité Régional consistent à :

- Assurer la représentation, la présence et la conduite des actions de la Fédération auprès des autorités régionales, des partenaires régionaux et des médias
- Informer la Fédération au niveau national des actions régionales
- Inciter les adhérents à participer aux manifestations nationales
- Relayer les actions de la Fédération Européenne et d'autres structures internationales.

La lettre électronique d'information arrive

« Newsletter » ou « lettre d'information électronique » ?

Nous avons résolument opté pour un terme français, c'est pourquoi notre nouveau moyen de communication s'appellera **L E I pour Lettre Electronique d'Information**.

Pourquoi ce nouveau vecteur d'informations ?

Internet est un formidable outil pour transmettre des informations et pour rester reliés.

N'avez-vous jamais rêvé de trouver dans votre boîte de réception des informations toutes fraîches en provenance de notre comité régional de la randonnée pédestre (CRRP AQUITAINE).

La nature des informations peut être diverse :

Grands rassemblements organisés par les bénévoles de notre CRRP tels que les rando-challenges® régionaux, les sorties à raquettes, les journées découverte de la montagne, et en général toute manifestation placée sous l'égide de notre comité. Vous pourrez vous y inscrire plus rapidement.

Les stages de formation. Dès qu'ils seront validés par la commission Formation, vous en serez informés. Ainsi, vous pourrez vous inscrire plus tôt et prendre vos dispositions pour préparer votre stage.

Les informations importantes

- Informations émanant du siège de notre fédération,
- Modifications importantes du fonctionnement,

Les informations diverses

Des sites intéressants pour trouver des idées de randonnées ou d'autres informations pour l'organisation de vos séjours.

Des livres relatifs à la randonnée. L'édition de cartes et/ou topoguides. Mais aussi des randonnées et/ou séjours intéressants réalisés par d'autres randonneurs.

Etre abonné à notre L E I vous évitera d'attendre d'avoir le temps d'aller consulter notre site ou de recevoir notre bulletin « Chemins en Aquitaine ».

Vous la lirez quand vous voudrez et vous pourrez l'archiver et la faire suivre à des amis.

Elle pourra être émise ponctuellement ou périodiquement .

Notre bulletin « chemins en Aquitaine » pourra vous parvenir par ce moyen.

Les stages de formation de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Anciennement connue sous le label FFRP, notre fédération est officiellement la seule reconnue par le Ministère de la Santé et des Sports, comme étant délégataire de l'activité sportive « randonnée pédestre ».

A ce titre, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre a pour mission d'édicter les règlements concernant cette pratique, même s'il s'agit d'une pratique plus proche du loisir que de la compétition sportive.

C'est ainsi que les textes officiels de notre fédération énoncent trois règlements : les règles d'encadrement concernant essentiellement la sécurité des pratiques, le règlement médical concernant les compétitions, et un dernier concernant les manifestations et compétitions (rando-challenge® ou autres) ouvertes au public.

Une autre mission consiste à promouvoir la formation des animateurs qui encadrent les randonnées associatives. C'est ainsi que dans chaque région, une structure est chargée de mettre en place des stages de formations des animateurs, des baliseurs, **ainsi que** des dirigeants.

Le premier niveau concerne le pratiquant de base qui reçoit une formation en lecture de carte, orientation et des notions de responsabilité et d'assurance.

Le second niveau concerne l'animateur potentiel ou avéré qui reçoit un complément sur l'organisation des randonnées associatives en vue de l'obtention après évaluation, du diplôme **d'animateur certifié niveau 1**.

Le troisième niveau beaucoup plus dense comprend sept jours de stage. Il s'adresse à l'animateur certifié qui découvre la météorologie, la lecture et la valorisation du paysage, des techniques d'orientation plus élaborées, la physiologie du randonneur et la gestion des incidents ou accidents, l'organisation et la conduite des randonnées itinérantes sur plusieurs jours, les détails de la vie fédérale et associative ainsi que les différentes facettes des pratiques de la randonnée. Cette formation évaluation débouche sur le diplôme **d'animateur breveté fédéral**.

Enfin un quatrième niveau plus technique comprend aussi sept jours de stage. Il apporte un complément de formation adapté au **milieu montagnard**. Il est axé notamment sur la sécurité sous toutes ses formes. Le stagiaire y apprend des techniques sophistiquées d'orientation même par visibilité réduite, la maîtrise des terrains difficiles en rocaille, pierriers, névés (sans aborder les glaciers), la physiologie du randonneur montagnard et la gestion des incidents ou accidents, les techniques de sécurisation de passages délicats, les techniques de portage de victimes si la situation l'impose, le bivouac improvisé, etc. Une intervention des services de secours en montagne (PGHM), apporte une dimension concrète et réaliste des risques et de la sécurité en montagne.

D'autres **formations** dites thématiques sont ciblées sur un thème particulier : le GPS, la Faune, la Flore, la responsabilité etc.

La commission régionale de formation d'Aquitaine organise tous ces stages soit au niveau des départements, soit au niveau de la région. Les premières sessions **s'effectuent** dès le mois de janvier avec un stage GPS dans la région bordelaise. Consultez les sites, ou prenez contact avec nous (voir les adresses ci-dessous).



Renseignements :

Comité Régional de la Randonnée Pédestre :

<http://aquitaine.ffrandonnee.fr/>

Contact: crrpaquitaine@yahoo.fr 06 99 06 97 06

Commission Régionale Formation : contact ahugon@ffrandonnee.fr
05 56 05 05 91

Fédération Française de Randonnée Pédestre : www.ffrandonnee.fr

Et sur les site des comités départementaux :

www.rando24.com

www.ffrandocd33.com

www.Cdrp40.fr

www.sentiers47.com

www.rando64.com

3EME EUROS-RANDOS - MAGIE ANDALOUSE

DU 7 au 16 octobre 2011

Andalucía



La Fédération Européenne de Randonnée Pédestre (FERP) avec le concours actif du Comité Régional de Randonnée Pédestre d'Aquitaine propose du 5 au 18 octobre 2011 un voyage en autocar organisé par les CDRP.

Au programme : Visite des 3 provinces andalouses :

Almeria, Granada, Malaga et Randonnées ayant pour thème :

Rando-Nature, Rando-Tourisme et Rando-Cultures.

Pensez dès aujourd'hui à réserver cette période en compagnie de randonneurs de toute l'Europe auprès de vos CDRP.

De plus amples informations arriveront au fur et à mesure de la mise en place du projet.

Contact : les comités départementaux et le comité régional.

- Le 9 et 10 janvier Week-end de la Journée nationale de la Raquette à Neige sur le site du cirque d'Anéou (64)
- Le 28 février Championnat régional de Rando-Challenge « découverte » et « expert » à Port ste Marie (47) Renseignements tél. : 06 83 02 47 05
- Le 9 mai Journée Régionale de la Randonnée à Brantôme (24)
- Les 21 et 22 août Week-end « Découverte Montagne »
- 12 septembre « Journée Européenne de la Randonnée » dans le massif pyrénéen, aux alentours de Biriadou.

Les précisions concernant l'organisation de ces manifestations apparaîtront sur les sites fédéraux et par **Lettre Electronique d'Information** ou courrier en pdf.

Renseignements : Tél. Claude Monier : 05 57 24 22 61

SITES : <http://aquitaine.ffrandonnee.fr>

La Commission Jeunes propose pour 2010, trois journées :

- Marais d'Orx (40) courant Mars ou Avril, avec des enfants des Pyrénées Atlantiques et des Landes.

- La Jemaye (24) en Avril. Départements concernés : le Lot et Garonne, la Gironde et la Dordogne.

- La réserve de la Mazière (47) où se retrouveront des enfants des Landes et de la Dordogne

Les enfants seront encadrés par des animateurs des CLSH ou d'écoles, les membres de la commission jeunes et des bénévoles des CDRP des départements concernés

Josette Renard



Développement durable

**MOI,
LE GOBELET EN PLASTIQUE**

Depuis des années, j'étais le bienvenu, bien rangé, aligné sur des tables recouvertes de belles nappes en papier. On n'avait qu'une hâte de m'attraper,



pour le café du matin, aux ravitaillements, à l'apéro, lors de toutes les manifestations pédestre ou autres.

Aujourd'hui, on parle de développement durable « c'est ma fin »

Moi et mes copains faisons trop de déchets; on ne sait plus que faire de nous. un gobelet plastique agréable et réutilisable qui peut être décoré avec un dessin pour faire joli ; un souvenir en sorte nous remplacera.

Enfin, si c'est pour aider à sauver la planète je me retire en silence.

Pensez un peu à moi de temps en temps.

Josette Renard

Commission Santé

GRIPPE,

la « nouvelle » et les autres, tout savoir aujourd'hui en un clic : [http : www.atoute.org/n/article134.html](http://www.atoute.org/n/article134.html)

Cette actualisation exhaustive ne remet pas en cause mes remarques du 17 septembre. Elle nuance une possible conduite à tenir, en ce 10 décembre 2009. Chacun se détermine après avoir consulté son médecin personnel.

Chez un sujet a priori bien portant, la probabilité d'être confronté à des conséquences graves, qui seraient liées à cette pandémie et/ou au choix de vacciner, quand, et avec quoi, ou de s'abstenir, est tellement infime que la décision reste un choix personnel, en fonction de votre acceptation du risque potentiel, réel, mais inappréciable; très inférieur, en tous cas, par exemple, à celui d'un accident de vélo en ville.

Autrement dit, négliger ces risques, en toute mal connaissance de cause ne constituerait pas une perte de chance significative.

Tout au plus faire preuve –c'est sain, dans ce flot d'incertitudes, - d'une sorte de fatalisme.

En cas de doute, plutôt que de vous raccrocher à des informations, même (et surtout) officielles, contradictoires et variables, il convient de vous en référer à votre médecin. Et d'en décider avec lui, « sur mesure ».

Docteur Claude BITARD, Médecin du CRRP d'Aquitaine

Bulletin d'information du CRRP d'Aquitaine N°9

Siège social (et courrier) : chez la Présidente GEREKENS, Sabrina 10, route de Lacoste - 33350 MOULIETS et Villemartin
Téléphones : 05 57 40 26 10 // 06 79 39 61 42
Messagerie : gerekens_sabrina_rando@yahoo.fr
Réf. ISBN : 1293 - 0741



Comité de rédaction

Sabrina GEREKENS (responsable publication), Aldo Barbisan, Josette Renard, Jean Hirschingier, André Hugon, Gilbert Maujean, Claude Bitard